Parc national de la Réunion

Objectif 13: Améliorer les conditions de vie dans le coeur habité

[...]

• <u>Mesure 13.1 - Organiser la gouvernance du coeur habité et développer</u> la participation des habitants

Rôle de l'établissement public du parc national

- Faire vivre la commission « coeur habité » et animer ses réunions à une périodicité à définir.
- Assurer le suivi de ses travaux.

Rôle des communes

• Mettre en place une réelle gouvernance sur Mafate impliquant une instance de représentation et d'expression des habitants.

Autres acteurs opérationnels

- Département, EPCI
- CAH, CTL Mafate, ONF
- Associations, résidents
 - <u>Mesure 13.2 Planifier et mettre en oeuvre le d</u>éveloppement et <u>l'aménagement des îlets</u>

Rôle de l'établissement public du parc national

- Encourager et participer à l'élaboration du schéma de développement et d'aménagement des îlets répondant aux enjeux environnementaux et sociaux (sécurisation de l'alimentation en eau, énergies renouvelables, urbanisme économe en espace, prise en compte des risques naturels, gestion des eaux pluviales et de l'assainissement, gestion des déchets, préservation des paysages, de la biodiversité et des ressources naturelles, capacité d'accueil des sites, etc.).
- Participer aux réflexions sur les accès (terrestres et aériens) et les déplacements au sein du coeur habité (incluant le ravitaillement et l'évacuation des déchets), conciliant amélioration des conditions de vie et réduction des nuisances
- Développer la connaissance des risques naturels au sein du coeur habité.

Rôle des communes

- Contribuer à l'élaboration puis à la mise en oeuvre du « schéma de développement et d'aménagement des îlets ».
- Traduire le schéma dans les documents d'urbanisme.
- Dans le cadre du schéma, piloter les actions opérationnelles visant à mieux répondre aux besoins primaires de la population : entretien et amélioration des accès, électrification rurale, accès à l'eau potable, etc.

Autres acteurs opérationnels

- EPCI (TCO, CIVIS), Département, Région
- ONF, CAH, Education nationale, CAF, CGSS, DGAC, BRGM
- SIDELEC, ARER, M.I.O, EDF, ADEME

Parc national de la Réunion

• Associations, résidents

Page 99 de la Charte PNRun Référence ID de l'article : #2867

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-26 11:10